



Communiqué de presse
Bastia, le Vendredi 09 août 2024

Élection de François Franceschi au poste de Président du CIVCorse

François Franceschi, vice-président de la Cave d'Aleria, a été élu, vendredi 2 août 2024, Président de l'Interprofession des Vins de Corse.

Fort de son expérience et de son engagement syndical pour la viticulture et le vignoble corse, avec le soutien des cinq membres du nouveau Conseil d'Administration, François Franceschi souhaite s'appuyer sur le travail effectué par le CIVCorse ces dernières années pour insuffler une nouvelle dynamique en phase avec les objectifs de la filière et les besoins des marchés.

- Adapter le vignoble corse aux changements climatiques en fondant la démarche sur ses qualités intrinsèques (cépages endémiques, parcelles d'altitude, viticulture attentive...).
- Poursuivre le travail de premiumisation des vins en construisant une image forte, identitaire et dynamique
- Coordonner les efforts de la filière pour conquérir de nouveaux marchés, sur le continent comme à l'export.
- Dynamiser le marché local pour compenser les difficultés du marché, en impliquant conjointement les professionnels prescripteurs et la clientèle,
- Développer une communication proactive sur l'île, sur le Continent et à l'export auprès des prescripteurs (journalistes, influenceurs, cavistes et sommeliers) et des jeunes consommateurs, véritables relais d'opinion.



Bio de François Franceschi

François Franceschi est né à Bastia en 1968. Diplômé en viticulture-oenologie au lycée agricole de Hyères, il revient sur l'exploitation familiale en 1987 et s'installe comme jeune agriculteur en 1990. Il exploite aujourd'hui 50 hectares de vignes entre Borgo, Vescovato et Folelli.

Secrétaire Général des Jeunes Agriculteurs de Haute-Corse en 1995, il devient membre de la Chambre d'agriculture dès les élections anticipées aux côtés d'Étienne Suzzoni en 1999. Il rentre au Conseil d'Administration de la Cave Coopérative de la Casinca, dont son père est membre fondateur. Il en devient président en 2004. En 2008, les Caves Coopératives fusionnent et il devient Vice-Président de l'UVIB (Union des Vignerons de l'Île de Beauté).

Son implication au sein du CIVCorse remonte à plus de 20 ans. Il est également impliqué à plusieurs niveaux : Président du Pôle Végétal de la Chambre Agricole depuis 2019, Président de la Coopération Agricole Corse et Président des Vignerons Coopérateurs de Corse.



LE CIVCORSE

Depuis sa création en 1997, le CIVCorse, devenu Interprofession en 2008, est le chef de file, l'outil et l'interlocuteur privilégié de l'ensemble de la filière. Il fédère 135 caves particulières et 4 caves coopératives. Par leurs actions, les Vins de Corse se sont dotés d'une notoriété nationale et internationale.

Le CIVCorse assure depuis de nombreuses années une communication dynamique et attractive du vignoble ; la création de la marque ombrelle « Vins de Corse » s'intègre à une stratégie de conquête des marchés.

Son conseil d'administration est composé de 18 membres issus pour moitié de la coopération et pour moitié de vignerons. Ce collectif est uni par la volonté affirmée de construire la viticulture corse de demain.



Le Conseil d'Administration du CIVCorse et ses invités réunis vendredi 2 Août au Domaine Mondange

Le nouveau bureau du CIVCorse

- ♦ **Francois Franceschi** (Cave d'Aleria) **Président**
- ♦ **Marie-Françoise Devichi** (Présidente de l'AOP Patrimonio, Mlle D) **Vice-Présidente**
- ♦ **Gilles Seroin** (Président de l'AOP Corse Sartène, Domaine Sant'Armettu) **Vice-Président**
- ♦ **Jean-André Guidici**, (Président des Vignerons d'Aghione) **Vice-Président**
- ♦ **Pierre-Michel Tardy** (Directeur Général d'UVAL) **Trésorier**
- ♦ **Simon-Pierre Fazi** (Président de la cave coopérative de Saint Antoine) **Secrétaire Général**





LE VIGNOBLE CORSE

Avec moins de 1% de la production nationale, le vignoble corse est le plus petit bassin de production français. On dit de lui qu'il est le plus ancien des nouveaux mondes!

La Corse compte neuf AOP (125 751 hl) : une appellation régionale : AOP Corse, deux appellations crus : Patrimonio et Ajaccio, cinq appellations Village : Porto-Vecchio, Calvi, Figari, Sartène et Coteaux du Cap Corse ainsi qu'une appellation Vins Doux Naturels : Muscat du Cap Corse. L'IGP Ile de Beauté représente la plus grosse production de l'île (258 220 hl). Enfin, les Vins de France (23 452 hl) complète le tableau.

Sur près de 6000 hectares, 295 producteurs dont 135 caves particulières et 4 coopératives (représentant 160 apporteurs) produisent 58 millions de bouteilles (407 423 hl) dont 16% de vins rouges, 16% de vins blancs secs et liquoreux et 68% de rosés.

Consciente des enjeux environnementaux, la Corse est l'un des vignobles les plus en pointe en matière de conversion vers l'agriculture biologique. 32% des surfaces sont certifiées BIO et plus de 80% des caves particulières sont en BIO ou en conversion. L'AOP Corse Calvi est la 1ère AOP 100% BIO de France ! Un travail est également fait autour du label HVE pour labelliser l'ensemble des caves particulières et des caves coopératives.

